

Bern, 2. avril 2010

ROPETECH parc d'aventure de Berne

Le parc d'aventure de Berne se situe dans la forêt du Dählhölzli à Berne. Dix parcours d'une hauteur de 4 à 23 mètres vous permettent de découvrir la forêt d'une manière inédite. Les différents niveaux de difficulté permettent à chaque visiteur de trouver un parcours adapté à ses préférences et à ses capacités. La combinaison entre nature, frissons et activité physique garantit une expérience inoubliable au parc d'aventure de Berne. Les passerelles et les tyroliennes vous conduisent sur plus de 120 plates-formes à travers la forêt. Avec ses 3'000 mètres de parcours, le parc d'aventure de Berne compte parmi les plus grands parcs de Suisse. Vous traversez ainsi les passages de différentes difficultés tout en étant assuré en permanence avec les mousquetons. Les nombreuses tyroliennes que vous pouvez emprunter en étant assuré avec les poulies vous garantiront une expérience inoubliable, tout comme les montées et descentes qui feront grimper votre taux d'adrénaline. Grâce au système de sécurité continu, trois parcours pour nos plus jeunes clients peuvent être utilisés par les enfants âgés de 4 à 9 ans sous surveillance des parents. Les parcours pour enfants se caractérisent par le fait que les enfants n'ont plus besoin de crocher/décrocher les mousquetons de sécurité.

1 Plan d'accès

Le parc d'aventure de Berne est situé au Thunplatz à Berne près de l'entrée de la forêt du Dählhölzli.

1.1 Transports publics

Nous recommandons l'utilisation des transports publics. Les lignes 3 et 5 (tram) ainsi que 19 et 28 (bus) desservent régulièrement l'arrêt Thunplatz. L'arrêt se trouve à environ dix minutes de la gare de Berne. Le parc d'aventure de Berne se situe à l'entrée de la forêt du Dählhölzli.

1.2 En voiture

Après avoir quitté l'autoroute à la sortie Bern Ostring, vous atteignez après environ 320 mètres le rond-point du Burgernziel. Après environ 550 mètres parcouru en direction du centre, vous arrivez au Thunplatz (arrêt de tram et de bus, îlot). Il vous suffit alors de quitter le rond-point à la cinquième sortie. Cela vous mène directement dans la zone de parking. Au bout de celle-ci se trouve le parc d'aventure de Berne.

1.3 Places de parking

Un nombre limité de places de parking payantes est disponible à l'entrée du parc. Vous trouvez également des places à proximité en zone bleue. Si vous disposez d'un système de navigation, vous nous trouverez à l'adresse suivante: Thunplatz 15, 3005 Berne.

2 Heures d'ouverture

Le parc d'aventure de Berne peut être fermé à tout moment en raison de forts vents ou d'orages. En cas de doute, vous pouvez nous atteindre par téléphone. Les heures d'ouverture suivantes sont valables.

Dates et heures

de début avril à fin octobre ouvert tous les jours de 10.00 – 19.00 h*

reste du temps (ouvert toute l'année) uniquement pour les groupes sur réservation 10.00 - 18.00 h

Parcours de nuit d'avril à octobre tous les vendredis entre 19.00 – 22.00h**. Le parcours de nuit est également ouvert aux visiteurs individuels sans réservation.



Dernier check-in sans carte client, 2.5 heures, avec carte client valable, 2 heures avant la fermeture du parc.

Sous réserve de modification !

* dès octobre de 10 - 18h

** dès octobre de 18 - 22h

3 Prix

3.1 Entrées individuelles

Parcours pour enfants CHF 21.00

Enfants < 16 ans CHF 26.00

Apprentis, étudiants, AVS CHF 31.00

Adultes CHF 36.00

3.2 Prix pour familles

1 adulte avec 2 enfants CHF 83.00

1 adulte avec 3 enfants CHF 104.00

2 adultes avec 1 enfant CHF 93.00

2 adultes avec 2 enfants CHF 114.00

2 adultes avec 3 enfants CHF 135.00

3.3 Prix pour Écoles/scouts (en groupe)

Les écoles et les scouts en groupe à partir de 15 personnes bénéficient d'une réduction de CHF 5.- par personne.

Cette réduction s'applique également pour les enseignants et/ou les personnes qui accompagnent le groupe.

Les groupes à partir de 15 personnes bénéficient d'un rabais de 10% (cette réduction n'est pas valable pour les écoles et les scouts).

Sous réserve de modification!

Formulaire de consentement sous Downloads.

Adresse e-mail pour tout renseignement complémentaire: info@ropetech.ch



Règles du Parc

1 Règles générales

1.1 Les instructions doivent être respectés

Les instructions données par le personnel de ROPETECH ainsi que les panneaux doivent être suivis et respectés dans l'enceinte du parc. Les violations de celles-ci peuvent mener à l'exclusion du parc.

1.2 Risques

La visite du parc comporte certains risques. Les habits peuvent être salis ou endommagés, en cas de chute, vous risquez des éraflures ou il se peut que des marques apparaissent sur vos habits suite au port du harnais. Les visiteurs doivent toujours s'assurer avec les mousquetons ou les poulies, sans quoi ils risquent la chute voir même la mort. Le respect des règles du parc réduit ces risques au minimum.

1.3 Responsabilité

Les visiteurs empruntent les parcours de manière autonome et à leurs risques et périls. Les visiteurs qui se mettent eux-mêmes ou d'autres en danger seront exclus du parc.

1.4 Assurance et responsabilité

L'assurance est l'affaire des participants. Ceux-ci doivent disposer d'une couverture suffisante auprès de leur assurance-maladie ou -accidents. L'utilisation du parc d'aventure se fait à ses propres risques et périls.

1.5 Précisions juridiques

Le droit suisse s'applique dans tous les cas. Le for est Bern.

1.6 Partnercheck

Les parcours ne peuvent être empruntés que par groupe de deux ou trois personnes. Le partnercheck désigne le contrôle mutuel effectué par deux visiteurs avant et pendant que celles-ci empruntent les parcours. Le Partnercheck consiste en un contrôle visuel ainsi que, si nécessaire, en un contrôle manuel.

1.7 Entrée

Vous devez être en possession d'un ticket valable pour entrer dans le parc d'aventure ROPETECH. L'équipement pour une durée maximale de 4 heures, le test obligatoire, le parcours d'exercice, la surveillance par le personnel du parc ainsi que l'utilisation des parcours sont inclus dans le prix d'entrée.

1.8 Equipement de sécurité

Il est interdit de passer son équipement à un tiers. Si vous enlevez l'équipement pour aller aux toilettes, vous devez faire contrôler le port correct par un responsable ou auxiliaire de ROPETECH avant de vous rendre sur le prochain parcours.

1.9 Substances illicites

L'utilisation des parcours sous influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments est interdite.

1.10 Déchets

Il est strictement interdit de jeter des objets ou toute forme de déchets sur le sol. C'est pourquoi il est interdit de fumer, de manger et de boire sur les parcours.

1.11 Place de jeu

La place de jeu n'est pas surveillée par l'équipe de ROPETECH et ne peut être utilisée qu'en compagnie d'un adulte. L'utilisation est dans tous les cas à vos risques et périls.



2 Conditions pour emprunter le parc

2.1 Conditions générales

2.1.1 Souliers

Vous devez porter des chaussures de randonnée ou de sport pour emprunter les parcours.

2.1.2 Cheveux longs

Pour des raisons de sécurité (poulies), les visiteurs avec cheveux longs doivent porter un filet de cheveux.

2.1.3 Poids maximal

Le poids maximal autorisé est de 120 kg (240 pounds, 18 stone, 265 lb).

2.1.4 Enfants âgés de moins de 18 ans

Les enfants âgés de moins de 18 ans doivent présenter l'accord écrit des parents resp. de la personne investie de l'autorité parentale.

2.1.5 Choix des parcours

Les enfants de 4 à 9 ans peuvent emprunter les parcours pour enfants A à C. Les personnes dès 8 ans peuvent emprunter les parcours 1 à 7. Les enfants de 8 et 9 ans doivent décider avant d'entrer au parc quels parcours ils veulent emprunter, étant donné qu'un équipement différent est utilisé.

2.2 Parcours 1 à 7

2.2.1 Lire et comprendre toutes les règles du parc

Chaque visiteur doit avoir lu et compris toutes les règles du parc avant de pouvoir emprunter les parcours.

2.2.2 Test et Parcours d'entraînement

Avant de pouvoir accéder aux différents parcours, chaque visiteur doit passer au moins une fois par année sans fautes le test et le parcours d'entraînement.

2.2.3 Accompagnement

Les enfants âgés de moins de 14 ans doivent être accompagnés par un adulte (au maximum 4 enfants par adulte). Si aucun accompagnant n'est disponible, ROPETECH met à disposition, suivant les disponibilités (une demande préalable est nécessaire), un collaborateur qui accompagne l'enfant moyennant le paiement d'un supplément.

2.2.4 Taille minimale

La taille minimale pour les parcours 1 & 2 est de 140 cm, celle pour les autres parcours est de 170 cm. La taille minimale est mesurée avec les bras tendus.

2.2.5 Règles concernant l'âge

Les parcours suivants peuvent être empruntés par les personnes respectivement âgées de :

- 8-9 ans : Parcours 1+2
- 10-13 ans : Parcours 1, 2, 3, 5 et 6
- 14-99 ans : Parcours 1 à 7

2.3 Parcours pour enfants A à C

2.3.1 Préparation

Seule l'instruction correspondante doit être accomplie pour emprunter les parcours pour enfants.

2.3.2 Taille minimale

La taille minimale pour emprunter les parcours pour enfants est de 100 cm. La taille minimale est mesurée avec les bras tendus.

2.3.3 Règles concernant l'âge

Les parcours pour enfants avec système de sécurité continu peuvent être empruntés par les enfants âgés de 4 à 9 ans.

3 Comportement sur les parcours

3.1 Toujours rester assuré

Sur le parcours, au minimum un mousqueton doit toujours être accroché dans le câble de sécurité. Les visiteurs ne doivent en aucun cas se tenir sur les parcours sans être assurés.

Les visiteurs qui ne s'assurent pas seront immédiatement exclus du parc.

3.2 Sens de passage fixe

Le passage sur les parcours n'est possible que dans une seule direction. La fin des passerelles et des tyroliennes est toujours marquée en jaune. Il n'est pas permis d'accéder aux passerelles par le côté marqué en jaune (SENS UNIQUE !).

3.3 Comportement en cas de blocage

En cas de blocage en raison de problèmes techniques ou si un visiteur a peur, il faut en premier lieu veiller à ce que les visiteurs du parc soient assurés correctement. Il faut ensuite faire appel au personnel du parc ou l'informer par le biais d'une tierce personne. Il faut toujours rester correctement assuré jusqu'à ce que l'aide arrive.

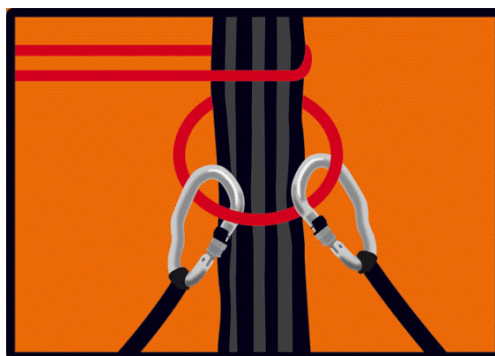
3.4 Comportement sur les parcours pour enfants

Les parcours pour enfants sont équipés d'un système de sécurité continu. Au début du parcours, le chariot coulissant est placé sur le câble de sécurité. Cela permet ensuite d'effectuer la totalité du parcours sans devoir accrocher/décrocher l'assurage.

Une personne adulte accompagne l'enfant au sol le long du parcours pour enfants.

3.5 Plate-formes

Au maximum 3 personnes peuvent se tenir sur une plate-forme. La grande plate-forme peut supporter jusqu'à 10 personnes. Les mousquetons y sont accrochés l'un après l'autre dans le câble de transfert marqué en rouge.

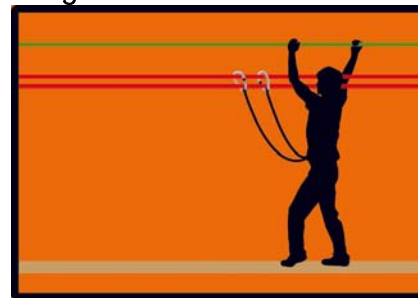
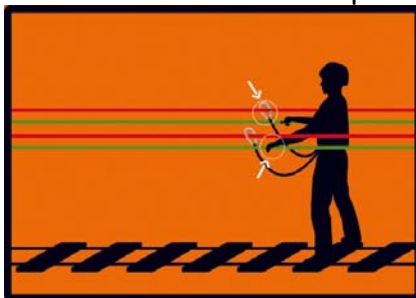
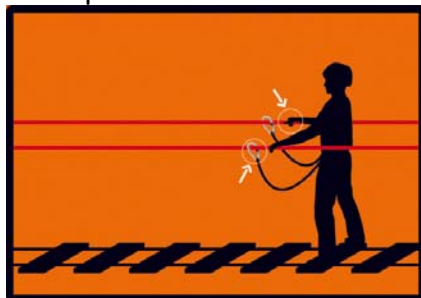


3.6 Passerelles

Les passerelles ne peuvent être utilisées que par une seule personne à la fois. Il est strictement interdit de faire osciller les passerelles ou les tyroliennes, de leur faire subir une charge brusque et exagérée.

Sur les passerelles vous devez vous assurer avec les deux mousquetons dans les câbles de sécurité marqués en rouge. S'il y a des câbles marqués en vert, vous tenez ceux-ci avec les mains, s'il n'y a pas des câbles marqués en vert vous tenez avec les mains les câbles marqués en rouge.

Si deux câbles de sécurité sont fixés de manière superposée (parcours 7), il faut accrocher les deux mousquetons dans le sens contraire dans les deux câbles marqués en rouge.

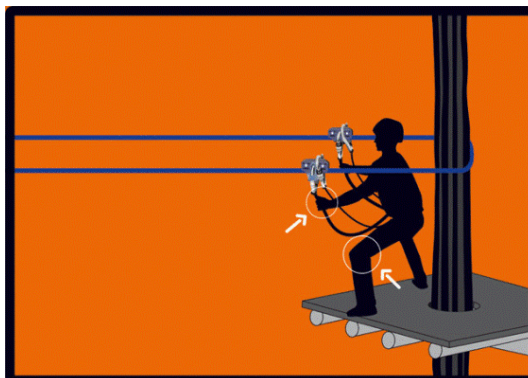


3.7 Tyroliennes

Avant de vous accrocher à une tyrolienne, les câbles de la plate-forme d'arrivée doivent être libres. Pour emprunter une tyrolienne, vous devez **accrocher les deux poulies** aux câbles de la tyrolienne. Après ça, vous accrochez **un mousqueton après l'autre derrière les poulies** et le fixez sur les poulies.

Suivant le poids du corps et la position prise sur la tyrolienne, il est possible que des personnes légères n'atteignent pas la plate-forme d'arrivée. Dans ce cas, vous devez vous tourner de 180° dans le sens contraire de la marche et vous tirer avec les mains jusqu'à la plate-forme d'arrivée.

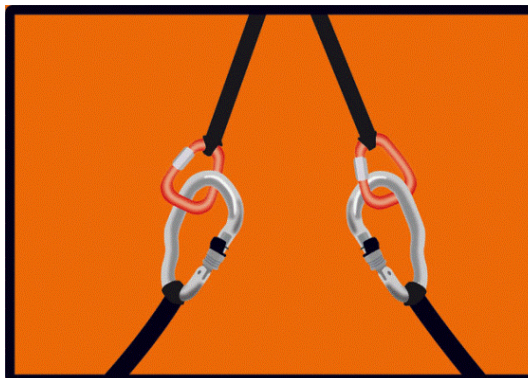
Les **câbles des tyroliennes** sont **toujours marqués en bleu**.



3.8 Montées et descentes

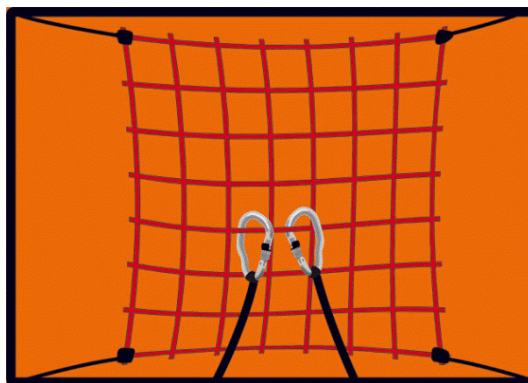
Pour la montée et la descente, vous devez accrocher un **mousqueton** après l'autre dans les **boucles de sécurité rouges** de la protection antichute.

Après avoir effectué la montée ou la descente, il faut accrocher un mousqueton après l'autre dans les câbles de transferts marqués en rouge.



3.9 Liane

Pour utiliser la liane, il faut accrocher un **mousqueton** après l'autre **dans les câbles de sécurité de la liane marqués en rouge**. Le saut se termine dans un filet auquel il faut se tenir fermement. Il faut alors accrocher un **mousqueton** après l'autre **directement dans le filet**. Ce n'est qu'ensuite que la **protection antichute** peut être **retirée** et vous devez accrocher un **mousqueton** après l'autre **dans les boucles de sécurité rouges**.



3.10 Objets non fixés

Les objets privés qui peuvent tomber lors de l'utilisation des parcours doivent être déposés à la caisse ou assurés avec une longe.

3.11 Questions ou suggestions

Veuillez nous annoncer toutes vos questions ou suggestions à l'adresse e-mail info@ropetech.ch.

Nous vous remercions de votre attention.